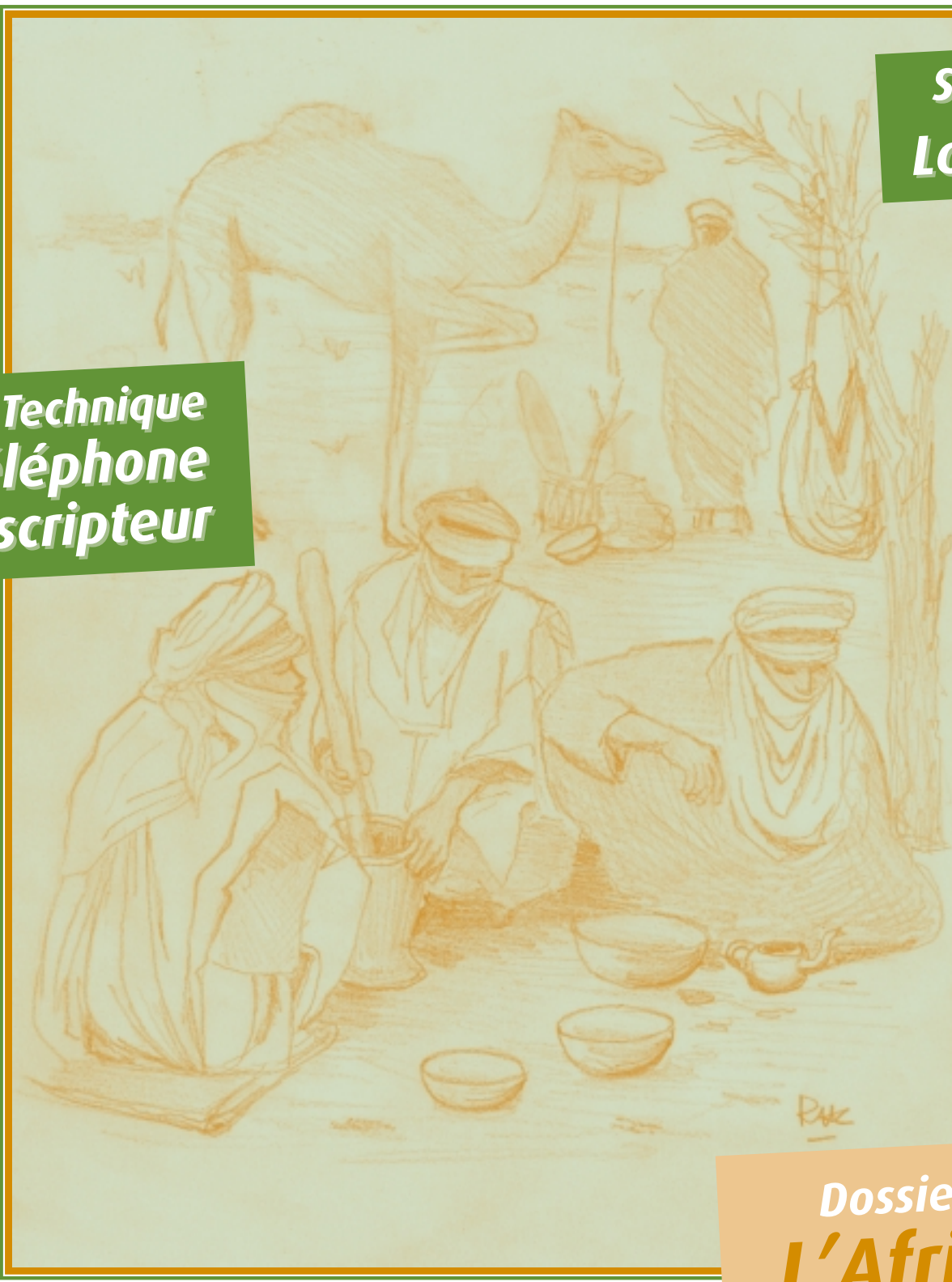


La Caravelle

La revue de l'ARDDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds

Santé
La voix

Technique
Le téléphone
transcripteur



Dossier
L'Afrique

n° 174 | Mars 2006 | 6 euros

Courrier des lecteurs

Article ADSM Manche du N°173 :

Une erreur s'est glissée dans la rédaction il fallait lire : « Un ACA est une orthèse qui complète ou corrige les organes existants. »

■ **La rédaction**

Aides techniques :

France Telecom publie une brochure « Solutions handicap » décrivant l'ensemble des solutions proposées pour faciliter les communications téléphoniques en fonction des différents handicaps. Nous avons noté une liste de téléphones avec boucle à induction magnétique, le collier NOKIA pour téléphones portables ou la boucle magnétique tour de cou qui se branche sur une prise casque.

■ **René Cottin**

Les systèmes FM :

Pour utiliser le système Telcom faut-il des téléphones spéciaux ou peut-on utiliser les téléphones normaux disponibles dans le commerce ?

■ **Louis Luc**

Le Telcom se branche sur la prise de téléphone en série avec un téléphone normal. Il fonctionne donc avec n'importe quel téléphone.

■ **Brice Meyer-Heine**



Une BIM dans la voiture :

Pourriez-vous me faire parvenir des renseignements complémentaires sur un article paru dans la revue La Caravelle n°171 page 14, article « je ne savais pas » signé Gustave Fegel, concernant la boucle magnétique en voiture sur son installation et où se procurer ce matériel.

■ **Jacques**

Pour écouter la radio dans votre voiture en utilisant la position « T » de votre prothèse auditive la solution la plus simple est la suivante :

1) Choisir un poste de radio permettant une écoute avec un casque.

Si votre autoradio n'en possède pas, ce qui est maintenant le cas sur la majorité des autoradios du commerce, vous pouvez demander à un installateur d'autoradio de prévoir, lors de l'installation, une telle sortie avec un fil d'environ 1 mètre.

2) Il vous suffit alors de brancher sur cette sortie casque les kits permettant l'écoute radio ou TV tels que ceux ci :

Le KIT MUSIC LINK dont vous trouverez les références sur la page <http://www.deaf.fr> rubrique nouveautés (ne pas confondre avec le KIT T LINK qui est un raccord pour téléphone portable) ou les plaquettes d'induction EZI 120 de SENNHEISER dont vous trouverez les références sur http://pratique-surdite.org/src/main_maison.htm Si vous êtes utilisateur des micros FM (microlink, smartlink ou lexis) vous pouvez les connecter également sur la prise casque de votre autoradio.

■ **Brice Meyer-Heine**

La veuve joyeuse :

Courant décembre nous sommes allés voir le spectacle « La Veuve joyeuse » à l'Opéra-Comique, mise en scène par Jérôme Savary. Nous étions équipés du boîtier électronique de sous-titrage, ce fut un vrai régal, notamment avec un French cancan endiablé de toute beauté. Suivre les dialogues chantés n'est pas toujours facile, avec le boîtier les entendants m'enviaient.

■ **Lucien Renaudeau**

Le partenariat BUCODES/SFR :

Dans notre numéro 172 nous avons annoncé un partenariat avec SFR permettant le financement de 30 BIM dans les lieux culturels. Malheureusement tous les sites proposés n'ont pas été retenus par la société SFR. Nous publions des extraits de la lettre de Gustave Fegel :

Une longue attente pour lire un jour : « Refus sous motif que ces lieux ne sont pas assez connus ! »

Pour moi c'est de la ségrégation : les M.E. connus et les M.E. non connus ; la masse et le petit nombre, mais non le Malentendant !

C'est même un peu sadique : pour les lieux pas assez connus pas de BIM gratuite ! Vous vous rendez compte ? Qu'avons-nous fait ou pas fait ? !

Je me permets de demander aux associations qui font partie du BUCODES, donc aussi du partenariat, avez-vous tout fait dans ce partenariat pour défendre aussi « les lieux pas assez connus » ? Si non, vous devez mieux faire ! Cela ne serait pas nouveau dans le monde d'aujourd'hui !

■ **Gustave Fegel**



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Tél : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



Sommaire

n°174 • Mars 2006

Courrier des lecteurs	2
Vie associative	
ARDDS 38 - Grenoble	4
Présentation	
de la montre Alhéstia	4
Projet ARDDS 25	5
Association ANASSEN	5
Poème	5
Dossier	
L'Afrique	6
Lecture labiale	
Perdre l'oreille	
mais garder la voix !	11
Technique	
Le téléphone-transcripteur	13
Témoignages	14
Culture	
Un dimanche à Versailles	15
Vizille	16
Match point	17
« L'enfant sauvage »	18
Brèves	
Les musées	
de la ville de Paris	19
Bon appétit	19

La Caravelle

est une publication trimestrielle de l'ARDDS
75, rue Alexandre-Dumas - 75020 Paris
Tél. 01 46 42 50 32

Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires

Directeur de la publication :

Aline Ducasse

Rédacteur en chef :

Brice Meyer-Heine

Collaborateurs :

Anne-Marie Choupin, Aline Ducasse,
Emilie Ernst, Cendrine Hirt, Manuella
Lefèvre, René Cottin, Gustave Fegel,
Lucien Renaudeau, Thierry Fresse, Cheikh
N'diaye, Didier Payen, Modesta Zabula,
Edith Kauffmann, Guy Jouoannet.

Correcteur : Daniel Fontaine.

Mise en page - Impression :

Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
16, passage de l'Industrie 92130 Issy-les-Mx
Tél. : 0140 930 302 - www.lmdc.net
Commission paritaire : 0606 G 84996
ISSN : 1154-3655

Amis lecteurs...

Cette fois-ci, c'est le dernier mousse embarqué à bord de La Caravelle qui vous invite à la lecture de votre journal. La Caravelle nous embarque loin des grisailles hivernales, à la rencontre de nos amis devenus sourds et malentendants africains. René, notre grand amiral, toujours à la barre, nous a sélectionné quelques sujets de réflexion et anecdotes tirées de ses carnets de mission. Nous nous sommes intéressés aussi à cette petite entreprise botswanaise qui fabrique des appareils auditifs et qui permet à plusieurs personnes handicapées de travailler. Cendrine Hirt a choisi, cette fois, de nous faire découvrir l'école pour enfants sourds de Yaoundé au Cameroun.

Il y aurait encore beaucoup à écrire sur ce vaste continent et, après ces lectures, j'ai pensé que nous étions des handicapés « favorisés ». Pourtant, il faut reconnaître que nous nous débattons dans les démarches multiples et dépensons beaucoup d'énergie pour réussir à prouver que nous sommes capables de communiquer (avec aides techniques ou humaines), capables de travailler, capables d'être des citoyens ordinaires. Vous allez découvrir un service téléphonique, existant aux USA, qui favorise la communication et donc le travail, pour les personnes sourdes et malentendantes, ou quand l'invention de Monsieur Bell revient à ses premiers destinataires.

Jeanne Garric, au cours des stages de lecture labiale, prenait soin de nous rappeler encore et encore combien il est important de conserver le contrôle de notre voix. Elle terminait toujours sa session en nous encourageant à lire chaque jour le journal, à haute voix. Je me souviens aussi, comment elle nous plaçait la main au travers de la gorge, à la base du cou, pour nous apprendre à ressentir les vibrations et « maîtriser sa voix », reconnaître quand on parle trop fort ou retrouver le chuchotement quelquefois bien utile ! Emilie Ernst nous explique les mécanismes développés et la rééducation possible.

La Caravelle accueille aussi les témoignages de chacun d'entre vous, Didier Payen a su trouver les mots imaginés et émouvants pour décrire la surdité totale qui l'atteint.

Si vous voulez rejoindre notre équipage il n'est pas nécessaire d'avoir le pied marin, mais simplement l'envie de faire partager ses expériences, ses connaissances ou ses réflexions, en prenant la plume ! N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos questions, de vos suggestions pour de prochains articles. Tout l'équipage de La Caravelle souhaite vous retrouver nombreux à l'Assemblée générale de l'ARDDS le 13 mai prochain. Et je termine en vous offrant à tous.... un sourire !

Manuella

Futurs dossiers

Dans les prochains numéros nous publierons un dossier sur « Surdité et Sport » puis sur « Les différents types de surdité ». Si vous souhaitez y contribuer faites-nous parvenir vos suggestions à :

caravelle@ardds.org

Sorties 2^e trimestre ARDDS

Samedi 29 avril à 14h : Visite du Cimetière du Père Lachaise, circuit spécial, avec un guide réservé pour l'ARDDS.

Samedi 27 mai : Les Grandes Eaux du parc du château de Versailles.

Samedi 24 juin : Échappée d'une journée en autocar sur Orléans, Beaugency et Blois. RV à 8 h le matin et retour vers 20h.

AFIDEO :

Dimanche 26 Mars (toute la journée) :

« Forum » consacré à la surdité et à l'accessibilité à la MJC de la ville de Palaiseau (Essonne 91) Informations sur le site :

www.afideo.org

Dessins et crédits photos : Nicole Hameau, René Cottin, François Kovacks

ARDDS 38 Grenoble

L'ARDDS 38 a tenu son Assemblée générale le 14 janvier. 20 personnes présentes et 13 représentées (sur 40 adhérents) ont démontré la vitalité de notre section locale.



En 2005, l'activité de l'association a été très culturelle : nous avons essayé les différents mode d'adaptation des spectacles de la Maison de la Culture de Grenoble (surtitrage ou boucle), préparé les excursions des stages de lecture labiale d'Annecy (Chamonix et Grenoble), organisé une réunion-débat sur les devenus-sourds autour du film de Jean-Marc Faure « Tous mes mots s'envolent ». Nous avons eu la joie de voir aboutir le travail de plusieurs années, avec l'installation de plusieurs boucles d'induction magnétique dans l'agglomération grenobloise.

Un nouveau cycle de lecture labiale collective a débuté au CHU. Et, bien sûr, nos deux permanences mensuelles si riches en rencontres et en convivialité ont continué. Il y a aussi les réunions de la commission Surdité qui nous permettent de rencontrer chaque mois les autres associations de sourds pratiquant la langue des signes ou le LPC. Nous travaillons ensemble sur des projets départementaux. Dernièrement, c'était une action pour demander une augmentation du nombre d'interprètes en LSF très déficitaire en Isère. Pour 2006, nos projets sont centrés sur la poursuite de nos permanences mensuelles. La commission départementale Surdité travaillera sur les besoins spécifiques des personnes âgées sourdes et devenues sourdes et sur l'ouver-

ture de la Maison du Handicap de l'Isère. Nous participerons à l'AG nationale le 13 mai, car le lien avec l'ARDDS est très important pour nous. Notre sortie de printemps se fera peut-être dans un restaurant. L'assemblée a voté les différents bilans à l'unanimité et renouvelé le bureau. La réunion s'est poursuivie par un repas partagé dans la bonne humeur ! En début d'après-midi, nous avons reçu Monsieur Bellone qui venait de Paris nous présenter la montre ALHESTIA. Les participants ont été très intéressés par ce système qui permet de continuer à vivre à domicile en percevant les bruits de son habitat : sonnette, téléphone, etc. Une solution pour rompre l'isolement des personnes devenant sourdes.

■ Anne-Marie Choupin

Présentation de la montre ALHESTIA à ARDDS 38

Devant une trentaine de personnes, M. Bellone a expliqué le système composé de capteurs, d'une unité centrale et d'une montre, portée au poignet, qui rend perceptible l'environnement sonore de l'habitat à la personne sourde ou malentendante

Les capteurs, placés près des sources sonores (sonnette, téléphone ou fax, chambre de bébé...) transmettent l'information à la montre qui émet une vibration. Un pictogramme s'affiche également pour indiquer précisément la source du bruit.

Cette montre vraiment intéressante a d'autres possibilités, comme l'envoi de messages SMS de détresse en cas de chute ou de malaise ou peut même servir d'alarme anti-intrusion,



grâce à un capteur de présence ; l'assistance a posé beaucoup de

Monsieur Bellone explique à Anne-Marie Choupin le fonctionnement de la montre.

questions et plusieurs personnes ont essayé la montre pour constater que la vibration est bien perceptible.

Nous avons conclu que cet appareil était d'un réel intérêt pour les personnes sourdes, en améliorant leur vie quotidienne et en renforçant leur sécurité.

■ A.-M. C.

Projet ARDDDS 25

J'ai pour objectif de créer une section ARDDDS dans le Doubs (avec pourquoi pas les départements limitrophes : 70, 68 et 90). Et plus particulièrement à Montbéliard (29 000 habitants), car je réside dans cette agglomération (comprenant une trentaine de communes).

Pour ceux qui ne connaissent pas cette région c'est ici que sont nées les usines Peugeot. Tout s'est construit autour de la marque du Lion. Le bassin d'emploi comprend énormément de sous-traitants mais aussi une partie importante dans le tertiaire. A ce jour je ne connais pas d'associations permettant aux sourds et malentendants de se retrouver. J'aurais pu également m'orienter vers Besançon, mais l'éloignement (85 km aller) ne favoriserait pas le développement des activités à mettre en place. A l'heure actuelle, je ne manque ni d'idées (cinéma, théâtre, sécurité, sorties...) ni de contacts pour me « lancer dans

l'aventure », reste à trouver suffisamment de temps libre et de bénévoles pour m'aider dans cette tâche. Marié, 2 enfants de 21 et 17 ans, je suis malentendant depuis plus de 30 ans (surdit   évolutive), sans avoir trouvé un rem  de efficace    ma surdit  . J'ai consult   plusieurs ORL (B  ziers, Paris...) et je suis depuis un an appareill  . Je dois reconnaître que cela m'aide un peu dans la compr  hension mais je serai toujours oblig   d'avoir mon interlocuteur en face de moi, d'o   une bonne lecture labiale. J'ai d  couvert cette formation en 1998    Monferrand-le-Ch  teau (Doubs) et depuis je ne manque aucune session d'ao  t. Je serai

  ternellement reconnaissant    Jeanne Garric de m'avoir fait d  couvrir cette culture. Je n'oublie pas les autres d  vou  s orthophonistes qui m'ont permis de progresser d'ann  e en ann  e. Je sais que les implants cochl  aires ont   norm  ment   volu   en fiabilit  , mais l'audicien qui me suit n'est pas pour. Si parmi vous, certain(e)s sont int  ress  (e)s par mon projet, je vous communique mes coordonn  es.

   **Thierry Fresse**

9, rue des Pommiers

25400 EXINCOURT

Fax : 03 81 95 57 32

e-mail : thierry.fresse@dgi.finances.gouv.fr

[dgi.finances.gouv.fr](mailto:thierry.fresse@dgi.finances.gouv.fr)

Association ANASSEN

Peuple du monde

Je vous apporte le salut de ceux qui n  s
dans le creuset des diff  rents
Sont sans espoir de voir un jour se r  aliser
vos nobles desseins

Je vous apporte le salut de mes fr  res opprim  s
par un avenir incertain
Tortur  s par la faim du jour et d  pouill  s
de tout l'orgueil terrestre

Ils sont l   dilapid  s hors du monde ; leur monde,
Le monde des id  es fertiles
Le monde de la force insouciance

Je vous apporte le salut des nations solidaires
Qui   voient pour ne pas sombrer
dans le d  s  uvrement

Je vous apporte la fin du salut des gueux
qui tiennent l  -bas
dans les champs improductifs
Y demeureriez vous indiff  rents,    cette solidarit  
de ceux qui n  s dans le m  me creuset
Prient chaque jour pour un monde meilleur
Et aux saluts de ceux qui vont mourir
dans la d  tresse
Faute d'une main tendue ; loin de vos yeux ?

Le monde est plus dur que vous le croyez
L   o   l'on ne vous montre que faste et beaut  ,
L   o   la terre est ingrate,

L   o   souffle sans arr  t l'harmattan
Et o   ne tombe qu'un quart de pluie
La d  solation est plus opprimante
L   o   le cheptel rend l'outil inutilisable

Je vous apporte le salut de ceux qui
Sous le m  me soleil qu  tent sans cesse vos amours
Aimez-les comme vous aimez vos enfants
Ils ne sont adopt  s que de Dieu.
Aimez-les pour soulager leurs fagots
Aimez-les en dotant leurs bras volontaires
d'outils qui sauvent
Et non des mots qui inclinent davantage
leurs   paules vers l'ab  me,

Ne m  nagez pas vos efforts peuple du monde
Pour r  pondre aux saluts de ceux qui esp  rent
dans les oubliettes
De leurs terres br  l  es
Et qui sont toujours opprim  s par la faim
Toujours anxieux devant un avenir incertain
Toujours d  pouill  s par le progr  s ;
Hommes dont les id  es fertiles
ne trouvent nulle port  e.

   **CHEIKH N'DIAYE, po  te devenu sourd,**

secr  taire g  n  ral de l'ANASSEN,

Prix national de Po  sie au S  n  gal en 1979

Relativiser

Parmi les nombreux témoignages envoyés par les stagiaires d'Annecy, j'ai relevé cette phrase qui m'a beaucoup plu : « Ce stage m'a permis de relativiser mon handicap. »

Le verbe relativiser est parfaitement explicite. Chacun de nous a pu constater, au cours de diverses réunions, que la déficience auditive revêt des formes très variées et qu'il est toujours possible de trouver quelqu'un plus handicapé que soi.

Un malentendant qui, grâce à son appareil correctif, peut téléphoner et suivre les conversations éprouve quelque compassion pour un sourd profond qui n'a que la lecture sur les lèvres pour comprendre son entourage. De même, ce dernier admettra que son infirmité est bien légère par rapport à celle de son voisin plurihandicapé qui, en plus de sa surdité, souffre de vertiges rotatoires ou de malvoyance...

Se préoccuper de ceux qui sont les plus déshérités me semble une excellente thérapie pour qui se sent psychologiquement désespéré par sa propre infortune. Ne pas pleurer sur son sort mais ouvrir les yeux sur les misères d'autrui permet de trouver des forces nouvelles pour surmonter son handicap. Ces propos sur la relativité des misères humaines m'amènent à vous parler du problème des sourds africains qui fait l'objet du dossier que présente La Caravelle dans le présent numéro.

La situation des déficients auditifs dans la plupart des pays d'Afrique est vraiment très difficile, particulièrement celle des adultes sourds qui sont moins protégés que les enfants sourds (insuffisamment protégés eux-mêmes, comme nous l'a expliqué Cendrine Hirt dans notre précédent numéro). Là bas, les moyens médicaux sont pratiquement inexistantes. Médecins ORL, orthophonistes et audioprothésistes sont rares, difficile-



ment accessibles et seulement dans les grandes villes. Un appareil auditif représente une fortune pour des gens qui vivent en moyenne avec moins de 2 euros par jour et ne bénéficient d'aucun système de sécurité sociale.

Privés des moyens matériels nécessaires à leur réadaptation, privés, la plupart du temps, d'un emploi rémunéré, les devenus-sourds africains sont marginalisés, condamnés à de petits travaux indignes de leurs réelles capacités. Ils ne peuvent même pas recourir à la mendicité pour apporter de l'argent à la famille dont ils sont totalement dépendants, car leur surdité ne se voit pas.

Nos frères d'infortune africains ont donc besoin qu'on les aide. Aide matérielle certes, telle que

l'envoi d'appareils auditifs et de piles, mais aussi et surtout aide morale pour les encourager à s'organiser, à créer des associations, à se faire reconnaître des services publics, à réclamer des dispensaires spécialisés, à obtenir des emplois protégés...

Le cas de l'ANASSEN, association de sourds du Sénégal, avec laquelle nous avons un partenariat est exemplaire. Voici une association qui, en dépit d'un manque terrible de moyens matériels, ne perd pas courage et réalise un excellent travail pour défendre les sourds sénégalais. Il faudrait que de nombreuses associations de ce genre se développent en Afrique. C'est ce que nous souhaitons de tout cœur.

■ **René Cottin**

Souvenirs d'Afrique

Extraits du carnet de Mission de René Cottin : Construction du barrage agricole de Noudache (nord-est de la Mauritanie).

3-11-95. Notre médecin vient m'emprunter une pince plate car il n'a pas d'autre outil pour arracher la dent d'une femme venant d'une caravane de passage et souffrant d'un terrible abcès. Opération sans anesthésie. Il fait cracher la femme dans notre grand saladier qu'on nettoie ensuite soigneusement à l'eau de javel.

5-12-95. Ce matin, la brume « sèche » (nuage de poussière très fine composée d'argile rouge) est si épaisse qu'on ne distingue plus les falaises rocheuses distantes de 100 mètres. Au réveil, il y avait une couche de 1 millimètre de cette poussière sur mon tapis de sol. Les tentes en tissu synthétique laissent passer la poussière. Seules les vieilles tentes en coton sont imperméables. Je n'arrête pas de tousser et de cracher.

20-12-95. Ce soir nous n'avons pas d'appétit. Le médecin nous annonce que le bébé gravement brûlé qu'on lui a présenté le matin est mourant. Les brûlures graves exigent des moyens exceptionnels d'asepsie. Nous n'en avons pas et l'hôpital de Nouakchott est à deux jours de piste. Cruel.

25-12-95. Soirée de Noël. Le 4x4 de ravitaillement est en panne. Nous n'avons que de la soupe en sachet et des nouilles pour réveillonner. Notre eau, après passage sur filtre en porcelaine et addition de Javel, a un goût affreux. Nous pensons à nos amis et parents qui, à cette heure, sablent le champagne. Pensent-ils à nous ?

15-01-96. Mahfoud, l'élève infirmier que nous avons formé depuis trois ans nous fait transmettre un message. Il ne veut plus revenir au village et a décidé de vivre dans la grande ville de Nouakchott. Nous sommes effondrés car nous

avons beaucoup investi sur lui. Plusieurs jeunes du village sont déjà partis. Ils préfèrent vivre dans les bidonvilles nauséabonds de la capitale plutôt que dans les conditions saines de la campagne. Il est vrai que ce genre d'exode existe aussi en France.

vient me chercher. Les cordeaux sont revenus.

15-2-96. Le barrage est achevé. Nous allons rentrer en France. Le chef du village nous invite à dîner sous sa tente. Au menu : chèvre archi-bouillie (il faut que la chair se détache bien des os puisqu'on mange avec les

“ Le plus important n'était pas le barrage lui-même mais la formation technique des paysans-ouvriers ”

17-01-96. La marche arrière du camion-benne servant à transporter les roches vient de casser. Le chauffeur s'était arrêté devant un arbre pour le charger. Il a fallu scier l'arbre pour repartir.

3-02-96. Ce matin en arrivant sur le chantier, je constate que les cordeaux servant au traçage des tranchées de fondation ont disparu (les cordages sont très rares et très recherchés par les paysans du coin). Je demande que le chef du village vienne sur les lieux et, avec des gestes éloquents, car il ne parle que l'arabe, je lui fais comprendre que si les cordeaux ne reviennent pas, j'arrête les travaux. Je retourne au camp en fulminant. Trois heures plus tard, un ouvrier

doigts) et couscous arrosé au beurre rance (ils ne connaissent pas le beurre frais). Je tombe sur un énorme bout de gras. Pas moyen de le déposer car il n'y a pas d'assiette, ni de le donner au chien car le chien n'est pas sous la tente. Je l'avale avec un véritable haut-le-cœur que j'ai du mal à dissimuler. Comme boisson, on se passe de bouche en bouche une écuelle en bois contenant du lait de chamelle (pas mauvais) mais sur lequel surnage une mouche morte. En posant mes lèvres sur les bords de l'écuelle, je frémis en pensant que quelques jours auparavant, le médecin avait traité un cas de MST au village.

■ René Cottin



Que faire pour les pays du tiers-monde ?

Il convient de ne pas confondre aide directe et aide au développement.

L'aide directe apporte aux populations en détresse des vivres, des vêtements, des médicaments, des machines... L'aide au développement leur fournit les moyens de s'émanciper par l'enseignement scolaire, l'éducation sanitaire et la formation technique.

L'aide directe est certes nécessaire, surtout dans les cas de grande urgence, mais elle ne résout rien. Si les secours s'interrompent, la population se retrouve dans la même situation qu'auparavant, face aux mêmes périls. Cette aide provoque donc la dépendance de ceux qui en bénéficient. Elle a même parfois des effets pervers. Distribuer gratuitement des surplus agricoles dans un pays pauvre, c'est tuer le petit paysan local qui a beaucoup de mal à faire pousser du mil ou des légumes sur un sol aride et sans engrais. Donner des médicaments sans s'assurer de leur bonne utilisation peut provoquer bien des dégâts.

Ce sont donc les projets de développement qu'il faut s'efforcer de privilégier, même s'ils sont longs, ingrats et souvent ignorés des médias parce que peu spectaculaires.

Pour les déficients auditifs du continent africain, l'envoi d'appareils usagés (aide directe) ne donne pas pleinement satisfaction. Ces appareils sont souvent en mauvais état et risquent rapidement de tomber en panne sans qu'on puisse les réparer sur place. Il y a aussi le problème des embouts et des piles. A quoi peut servir un appareil si les fuites de l'embout provoquent du Larsen ou si les piles coûtent trop cher pour être achetées ? La fourniture d'appareils



reils auditifs usagés exige donc qu'il y ait sur place quelqu'un capable d'assurer leur entretien et le suivi des soins, ce qui est souvent difficile à réaliser. En tout cas les bénéficiaires restent dépendants des donateurs.

Dans ce domaine auditif, l'aide au développement est-elle alors possible ?

Oui, et elle existe déjà. L'Association Sud-Ouest sans Frontières, associée à l'ARDDS, a pris en charge, il y a 4 ans, la formation en audiologie d'un technicien sénégalais à l'Université de Bordeaux. C'est un premier exemple.

Mieux encore, il existe actuellement au Botswana une petite fabrique d'appareils auditifs bon marché. La firme s'appelle GODISA et elle est parrainée par plusieurs organismes européens et canadiens. Quatre contours d'oreille sont proposés à des prix incroyables : de 50 euros pour le plus simple, à 100 euros pour le plus puissant ! Il s'agit, bien sûr, de modèles non-numériques, mais les courbes de

performance fournies semblent très satisfaisantes et convenir aux cas les plus courants. En outre, GODISA fournit pour 20 euros un chargeur solaire de piles boutons. Un autre projet du même ordre a récemment démarré, organisé par la Fondation du Lions Club International, avec un petit atelier en Inde et des prix de contours variant de 75 à 150 euros.

Ces actions présentent une certaine analogie avec la production de médicaments génériques dans les laboratoires du tiers-monde, génériques, donc bon marché, qui permettent de sauver la vie de millions de gens.

L'ARDDS, tout en continuant à collecter les appareils usagés qui sont toujours très demandés, poursuivra sa recherche de participation à des projets de développement, tels que la formation de personnel paramédical et la fabrication locale de produits auditifs.

■ René Cottin

Visite dans une école pour enfants sourds au Cameroun

Dans le numéro précédent de La Caravelle, vous avez découvert la situation des sourds en Afrique et les difficultés de prise en charge éducative et thérapeutique des enfants déficients auditifs ; vous avez également fait connaissance avec l'Union des Parents des Enfants Sourds du Congo qui, malgré une situation économique très précaire, se bat pour scolariser une soixantaine d'enfants dès la maternelle et pour former des adolescents à la couture.



Dans le présent dossier, nous partons en visite à l'ESEDA (École Spécialisée pour Enfants Déficients Auditifs) de Yaoundé, capitale du Cameroun.

Le Cameroun est un pays charnière entre l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest. Sa population est de 15,2 millions d'habitants (contre 60,5 millions en France) dont 45 % ont moins de 15 ans (contre seulement 18,5 % en France) ; sa capitale, Yaoundé, compte 915 000 habitants.

Près de 130 millions de personnes sont sourdes dans le monde mais deux tiers vivent dans les pays en voie de développement. Selon certaines estimations, près de 1,2 million d'enfants entre 5 et 14 ans présenteraient une surdité en Afrique.

Diverses écoles pour enfants sourds ont vu le jour dans plusieurs provinces du Cameroun. Mais l'ESEDA est la plus ancienne. Cet établissement est né en 1972, grâce à

l'initiative d'une religieuse, médecin français, le D^r Hélène Ressicaud, alors qu'aucune structure n'existait dans le pays pour les enfants sourds. L'école démarre alors avec 6 enfants dans une salle d'une école d'infirmiers grâce à l'enseignement dispensé par des institutrices coopérantes françaises. L'ESEDA va ainsi prendre progressivement de l'ampleur en accueillant toujours plus d'enfants et d'adolescents sourds entre ses murs.

A ce jour, 208 élèves fréquentent l'école, de la petite section de maternelle à la 8^e année ; des ateliers de céramique-poterie et de coupe-couture forment également des apprentis pendant 3 ans lorsque leur niveau scolaire ne leur permet pas de poursuivre leurs études dans les lycées entendants de la ville.

Un soutien pédagogique spécialisé est offert aux collégiens et lycéens sourds intégrés en ville.

Grâce à la sensibilisation de la population et à la prospection, les enfants sourds arrivent à l'ESEDA de plus en plus jeunes ce qui permet de débiter plus tôt la démutisation même si de nombreux enfants sourds ne sont toujours pas dépistés ou ne peuvent pas être scolarisés par manque de moyens financiers, à cause d'un éloignement géographique trop important, etc. L'ESEDA accueille également,

depuis 1985, une école de formation des enseignants spécialisés, certains d'entre eux étant parfois des anciens élèves sourds de l'établissement. Depuis une dizaine d'années, au retour en France du D^r Ressicaud, la gestion de l'école a été confiée à la Fondation pour l'Education et la Promotion des Personnes Déficiantes Auditives (FEPPDA).

Malheureusement, en raison du retrait des subventions de l'Etat depuis 1991, la situation de cette école est désormais précaire. Alors que la scolarisation d'un enfant sourd à l'ESEDA coûte 460 euros environ, la participation réclamée aux parents s'élève seulement à 122 euros. Toutefois, peu nombreux sont les parents qui parviennent à s'acquitter d'une telle somme,

d'où l'importance des parrainages organisés par l'association française SOS Enfants sans frontières et par la fondation hollandaise Liliane pour permettre aux familles les plus démunies d'être soutenues dans l'écolage*

* Scolarité

▣ **Cendrine Hirt**
Orthophoniste suisse



Godisa

Un proverbe africain dit : « Il vaut mieux apprendre à pêcher que donner un poisson. » Nous vous présentons une entreprise botswanaise qui a mis sur le marché des chargeurs solaires pour recharger les piles des appareils auditifs.

L'atelier « SolarAid » fut fondé en 1992 en collaboration avec le Centre Technologique du Botswana (BOTEC), dans le but de fabriquer un appareil auditif rechargeable à l'énergie solaire qui pourrait être abordable pour les Africains et les gens des autres pays en voie de développement. Récemment, 'SolarAid' a changé son nom pour Godisa soulignant l'élargissement de sa gamme de produits. Godisa signifie : aider à grandir. Son objectif est de développer des technologies utilisables dans les pays en voie de développement et de créer savoir-faire et emplois pour les personnes ayant des difficultés d'audition. Nous employons 14 personnes dont 10 sont malentendantes ou

vivent avec certains autres handicaps physiques. Notre but, en plus de fabriquer et de vendre des appareils auditifs à bas prix (en dessous de 60 euros), est de former et d'aider au développement professionnel et personnel de nos employés. Nous sommes fiers d'être le seul fabricant d'appareils auditifs au monde, à avoir inclus dans sa mission la transmission de connaissances techniques, économiques et sociales afin de lutter contre la pauvreté des gens ayant des difficultés d'audition. Actuellement, nous fabriquons un appareil auditif muni d'un chargeur à l'énergie solaire se portant à la ceinture, un fil allant du chargeur à l'appareil auditif. Nous venons d'améliorer

ce modèle pour mettre sur le marché un contour d'oreille (BTE Behind The Ear) plus puissant avec chargeur indépendant. Le chargeur pourra non seulement recharger notre modèle BTE #100 et #300 mais aussi les piles rechargeables # 13 et #675. En d'autres mots, notre chargeur pourra recharger presque tous les appareils auditifs qui sont sur le marché en ce moment.

▣ **Modesta Zabula**

**Godisa Technologies for a
Developing World**
P.O. Box 142
Otse, Botswana
www.godisa.org
Email : mwb@info.bw

Perdre l'oreille mais garder sa voix !

« C'est très gênant dans un magasin de voir toutes les têtes se tourner lorsque je demande quelque chose... probablement trop fort ! »

Les altérations de la voix que l'entourage d'un devenu-sourd perçoit sont malheureusement bien réelles. C'est pourquoi, beaucoup souffrent des remarques blessantes de leurs interlocuteurs sur l'intensité (« Parle moins fort ! »), la hauteur (« Ta voix est criarde ! »), le timbre (« Vous avez un accent... Vous venez d'où ? ») de leur voix, mais aussi sur l'articulation. La voix étant un élément qui reflète notre personnalité, ces critiques sont douloureuses et accentuent l'isolement du devenu-sourd. Cependant, ce phénomène n'est pas inéluctable : garder sa voix est aujourd'hui possible.

L'origine des troubles de la voix

On peut affirmer une première chose : les troubles de la voix liés à la surdité de perception sont indépendants de toute pathologie des cordes vocales, de troubles neurologiques, de paralysie faciale, de problèmes dentaires, etc. En réalité, ils viennent du fait que la surdité rompt un mécanisme essentiel : l'autocontrôle de la voix. Pour comprendre où et comment intervient ce phénomène d'autocontrôle, reprenons ici les trois étapes de la formation de la voix.

1. *L'appareil respiratoire* produit le souffle expiratoire nécessaire à la voix. Selon le débit d'air, l'intensité du son varie ; un débit important produit un son fort.

2. *Les cordes vocales vibrent dans le larynx*. Le larynx est un ensemble de cartilages et de muscles situé dans le cou. En sortant des poumons, l'air passe entre les cordes vocales et les

fait vibrer, ce qui produit un son de base. Ce son varie de façon physique selon la longueur des cordes vocales (6 mm chez l'enfant, 10 mm chez la femme, 16 mm chez l'homme), mais aussi de façon fonctionnelle selon leur tension, leur profondeur et leur vitesse de vibration. La hauteur du son (grave ou aigu) et la qualité de la voix (voix claire, éraillée, soufflée) sont déterminées à ce niveau.

3. *Le son de base devient un son articulé*. Le son va résonner différemment en fonction du volume et de la forme des cavités (gorge, bouche, nez, espace entre les lèvres) qu'il traverse. Le jeu des muscles de la langue, de la mâchoire, des lèvres et du voile du palais permet de modifier les résonateurs et d'articuler des voyelles et des consonnes. Dans la parole, la précision des mouvements est extrême. Elle est de l'ordre du millimètre, avec des variations de temps comptabilisées en millisecondes, ce qui nous permet d'articuler 10 à 20 sons par seconde.

Le point essentiel est donc le suivant : toute variation, même

très légère, dans le contrôle du souffle, la vibration des cordes vocales et la production des sons articulés aura des conséquences très nettes sur l'intensité, la hauteur, le timbre de la voix et sur l'intelligibilité de la parole. Quel est alors le lien entre ces variations et le phénomène naturel d'autocontrôle dont nous avons parlé plus haut ?

L'autocontrôle de la voix par l'audition – la « boucle audio-phonatoire »

La forme et le volume des résonateurs sont constamment contrôlés et ajustés par l'oreille grâce à un mécanisme très perfectionné, appelé boucle audio-phonatoire.

Nous percevons en effet notre voix de deux façons :

- Par « voie osseuse », la perception est interne et est ressentie par la vibration des structures osseuses ;
- Par « voie aérienne », la perception est externe et se fait grâce à la boucle audio-phonatoire.

Par ce mécanisme, le cerveau perçoit, juge et régule la voix

- 1 Émission d'un son articulé.
- 2 Perception auditive du son.
- 3 Identification et jugement de qualité du son.
- 4 Reprogrammation des cordes vocales et des articulateurs.

La boucle audio-phonatoire



quasi-instantanément. Cependant, quand survient une surdité de perception bilatérale, cette boucle est rompue. En effet, puisque les caractéristiques de la voix ne sont plus perçues par l'oreille, elles ne peuvent plus être traitées par le cerveau. L'émission vocale n'est plus entendue, ou seulement de façon déformée, donc plus contrôlée adéquatement par la « voie aérienne ». La voix d'un malentendant va alors se déformer pour correspondre aux zones préférentiellement sensibles de son oreille. Quand le sourd total parle, c'est comme s'il lançait un boomerang qui ne revient pas.

Même si la perte auditive est peu importante, la voix pourra se dégrader en quelques mois, voire quelques semaines.

Le travail orthophonique :

1. analyser la voix

Perdre sa voix ou prendre un « accent de sourd » n'est plus une fatalité. C'est le travail de l'orthophoniste que d'aider les devenus-sourds à garder ou retrouver leur voix.

L'orthophoniste va procéder à deux types d'analyses. Par l'analyse du mécanisme de la voix, il observe la tenue du corps en voix parlée et chantée, la respiration, la tension des muscles mis en jeu. Par l'analyse acoustique de la voix, il mesure à quelle phase le devenu-sourd se situe dans la perte du contrôle de sa voix :

- Ce qui est perturbé en premier lieu, c'est l'intensité, la hauteur et l'intonation. Le devenu-sourd ne maîtrise plus l'intensité de sa voix, il a tendance à crier ou par hypercorrection à chuchoter. La voix devient souvent trop aiguë ou trop grave. Le timbre de voix est mal ajusté. Il y a très souvent excès ou insuffisance. Les éléments mélodico-rythmiques si nécessaires à la compréhension du langage sont parfois modifiés.
- Plus tard, c'est la qualité de

production des sons du langage qui est touchée. La surdité fait qu'il devient moins aisé de distinguer les sonorités exactes des voyelles ou de reconnaître les variations très rapides qui caractérisent les consonnes et permet de les différencier entre elles. Les contrastes phonétiques de la parole s'effacent peu à peu et la personne devient difficilement compréhensible.

2. conserver et restaurer la voix

On sait que si l'on redonne à l'oreille la possibilité d'entendre, on améliore instantanément et inconsciemment l'émission vocale. Le premier pas est donc évidemment l'appareillage. Mais comme tel, il est insuffisant. En effet, l'audition étant endommagée, il faut s'appuyer sur autre chose que l'ouïe pour compenser les faiblesses de la boucle audio-phonatoire. Actuellement, la méthode la plus efficace est de recourir à la « proprioception », c'est-à-dire la capacité de corriger les sons à partir de ce qu'on en perçoit physiquement.

Cette capacité s'acquiert avec un orthophoniste spécialisé de la façon suivante :

- Quel que soit le niveau de perte auditive, le devenu-sourd apprend à analyser lui-même les mouvements

ressentis en parlant (emplacement de sa langue, forme de ses lèvres, etc, dans la prononciation des sons du langage). Par ce moyen, il acquiert alors la capacité de contrôler son articulation en s'appuyant sur ses sensations physiques.

- Quand la perte auditive n'est pas trop importante, le malentendant s'exerce à décomposer ce qu'il entend, pour garder un auto-contrôle maximum de sa voix par la boucle audio-phonatoire habituelle.
- Enfin, pour contrôler l'intensité de sa voix, le devenu-sourd découvre comment s'adapter à l'environnement sonore. Il adoptera des stratégies vocales différentes selon qu'il est dans une rue très passante, piétonne, une grande pièce à haut plafond, une petite pièce avec d'épais tapis et rideaux, un endroit très fréquenté ou désert. Selon les troubles constatés, cette méthode est adaptée à chaque personne. Il est évident que plus le devenu-sourd s'initiera vite à cette approche, plus sa conversation gagnera en clarté, en intelligibilité et retrouvera son naturel.

□ **Émilie ERNST**
Orthophoniste

emilie.ernst@wanadoo.fr

Le coin conseil

(hors rééducation orthophonique).

« Je gère la puissance de ma voix »

Parler le plus possible...

- Parler à voix haute, même si mon interlocuteur lit sur mes lèvres, ou même si je m'adresse à mes animaux domestiques quand je suis seul.
- Être expressif avec ma voix mais aussi avec mes gestes, mon corps.

Observer...

- Les réactions de mon interlocuteur vont me guider pour réguler la puissance de ma voix :
- Il fronce les sourcils et avance la tête : il faut que je parle

plus fort.

- Il se recule et regarde autour de lui d'un air gêné : il faut que je parle moins fort.

Agir...

Je fais lire cet article à mon conjoint, à un ami.

- S'il comprend l'origine de mon problème, il l'acceptera mieux et sera moins injuste.

- Je choisis avec lui, de façon complice, deux ou trois gestes discrets qui m'aideront à contrôler la puissance de ma voix quand il me fera signe.

Le téléphone-transcripteur aux États-Unis

Il est bon de savoir qu'une loi analogue à celle de « l'égalité des chances », adoptée récemment par le Parlement français, fut votée et mise en application aux États-Unis, il y a plus de quinze ans.

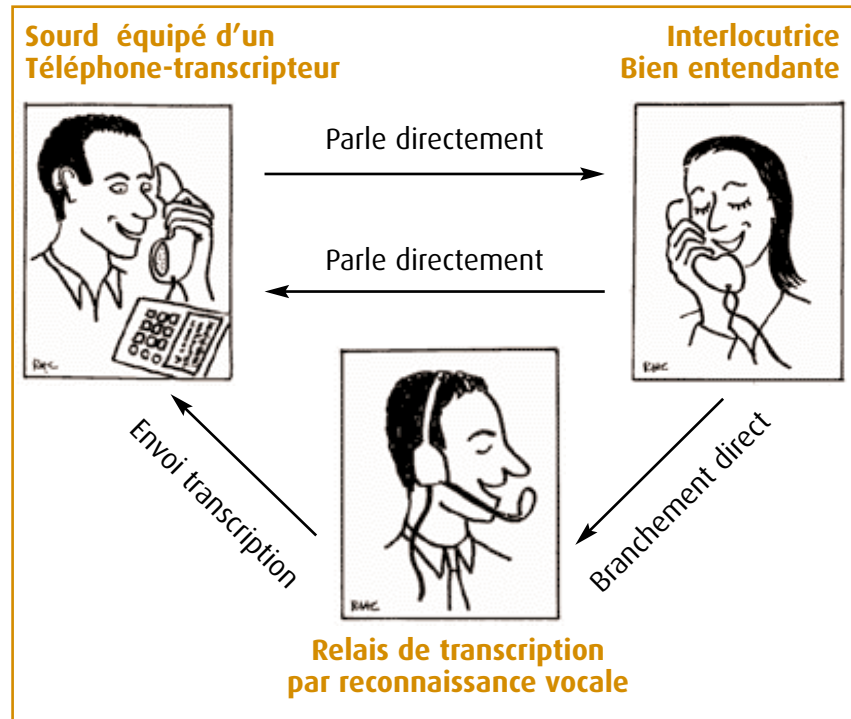
A la différence de la loi française, celle des États-Unis, appelée « Americans with Disabilities Act » (ADA), accorde une très large place aux sourds oralisés n'utilisant pas la langue des signes. Un chapitre entier de l'ADA leur est consacré, obligeant, en particulier, chaque État américain à créer un service de relais pour transcription écrite des transmissions téléphoniques.

Actuellement, 36 États américains sur 50 ont mis en œuvre de tels relais.

Pour utiliser ces relais, les personnes sourdes doivent disposer d'un appareil de téléphone spécial, appelé « captioned telephone », muni d'un petit écran sur lequel s'inscrit la transcription écrite de ce que dit l'interlocuteur.

Le relais, qui fonctionne 24 heures sur 24, est assuré par des « répéteurs » qui répètent les paroles des interlocuteurs à des ordinateurs munis de logiciels de reconnaissance de la parole. La transcription est envoyée et s'inscrit sur le petit écran du téléphone spécial, avec un décalage de seulement quelques secondes. Les frais du service de relais sont pris en charge par l'État tant que les communications se font à l'intérieur des limites de l'État. Pour les communications au-delà, le service est payant. L'appareil de téléphone spécial est disponible sur le marché américain à un coût d'environ 250 euros.

Une seule ligne de téléphone, non numérique, est suffisante pour que le système fonctionne. L'interlocuteur appelant une personne sourde doit tout



d'abord appeler le service de relais avant d'être mis en communication avec celle-ci. De son côté la personne sourde doit être inscrite au service de relais après avoir apporté les preuves de sa surdité. Une variante à deux lignes existe également (une ligne pour la conversation orale et l'autre ligne pour la transcription), variante qui offre plus de souplesse et plus de possibilités.

Les applications du téléphone-transcripteur sont nombreuses aux États-Unis : en plus de leur installation chez des particuliers, des « captioned telephones » sont disponibles dans les hôtels, les hôpitaux et surtout dans les entreprises commerciales et industrielles, ce qui constitue une chance énorme de réadaptation pour les travailleurs handicapés de l'ouïe.

Ce système est-il réalisable en France ?

Oui, bien sûr ! La technique de la transcription par répéteur et logiciel de reconnaissance vocale ne nous est pas inconnue (voir La Caravelle n° 167 qui en donne la description). Nous l'utilisons déjà pour transcrire sur grand écran les débats de certaines de nos réunions. Mais pour qu'elle soit appliquée aux transmissions téléphoniques particulières, comme aux États-Unis, il faudrait, avant tout, que chacune de nos régions ou chacun de nos départements soit pourvu d'un service officiel de relais, et qu'ils le prennent en charge. Nous en sommes encore loin !

Voilà un projet important pour tous les devenus-sourds français.

■ René Cottin

Moins d'emmerdes !

Feuilleter une revue de défense des devenus-sourds, c'est découvrir, au fil des pages, des articles techniques réservés à un monde auquel les entendants n'ont pas accès... à chacun sa planète. Demandez à un entendant ce qu'est un ACA, une boucle magnétique, les micros FM... les bracelets vibreurs... Vous verrez la tête de votre interlocuteur...

Mais, au fait, comment fait-on quand il ne reste RIEN ! ? RIEN d'autre que des acouphènes !... Eh bien ! C'est simple, pardonnez-moi, mais on a moins « d'emmerdes »... : Plus d'ACA, à régler... à payer... de piles à changer... On regagne le fond de l'océan, là où vous n'entendrez guère vos semblables. On entre dans des espaces immenses où le bruit lancinant des acouphènes vous accompagne sans cesse. Parfois, une rengaine qui s'échappe de vos méninges vient se greffer sur les acouphènes, et vous avez droit à un vieux 45 tours tout rayé, qui reprend inlassablement le même morceau. C'est peut-être ça la musique techno... moi j'sais pas, j'en suis encore à Brassens, Claude François, des vieux trucs des années 80 ! Mais attention, je n'ai pas la nostalgie...

Comment fait-on ? On lit sur les lèvres, que sur les lèvres, sur les visages aussi et on n'aime plus les lunettes noires qui cachent les yeux. J'avais 17 ans quand j'ai rencontré ma première orthophoniste, une femme formidable qui m'a redonné l'envie de croire à la vie, alors que j'étais passé du statut d'entendant à celui de sourd profond après une ablation d'une tumeur sur le nerf auditif ! Sa méthode... Les méthodes de L.L, c'est comme les religions ! Aucune ne doit se sentir supérieure à l'autre. C'est à l'adepte de la pratiquer avec foi, constance et enthousiasme... Depuis, j'ai rencontré

beaucoup d'orthophonistes, elles m'ont toutes donné envie d'aller plus loin...

Ben alors, c'est simple ?

Oui... quand on ne cherche pas l'impossible, quand on s'accepte, tel que l'on est, avec ses limites et ses possibilités.

Ma fille de 9 ans me dit parfois ceci : « Ce qui me gêne, c'est que tu ne connais pas ma voix !!! »

- « Mais, je la connais ta voix ! Je ne l'entends pas, mais j'en suis sûr, je ressens ses intonations, sa douceur, ses inquiétudes, sa force. »

La surdité n'est pas le pire des handicaps. Le pire, c'est celui de ne pas savoir aimer chaque instant de sa vie.

Les gens, voyez-vous, aiment s'apitoyer sur votre sort, cela les rassure sur le leur. Ne vous apitoyez pas sur vous-même, c'est toujours triste à regarder ! Suis-je heureux, dans ce monde des grands fonds ? Le seul qui me supporte : je l'interroge parfois, tant qu'il me dira : la vie est belle, alors j'aurai des raisons d'y croire.

□ **Didier Payen**

Les « sourds-bien-entendants »

Je rencontrai récemment une amie que je n'avais pas vue depuis plusieurs années.

- Bonjour, me dit elle. Comment me trouves-tu ? Tu ne remarques rien ?

Je trouvais en effet qu'elle avait beaucoup vieilli et me doutais qu'elle devait probablement penser la même chose de moi. Par courtoisie, je lui répondis :

- Tu as toujours ton merveilleux sourire. A part cela, je ne remarque rien

- Eh bien, je suis contente que tu ne voies rien. Devine, j'ai deux appareils auditifs, un dans chaque oreille !

- Je ne savais pas que tu avais eu des problèmes auditifs, mais le résultat est excellent. J'espère que tu vas venir à nos réunions

de devenus-sourds.

- Tu me vexes, je ne suis pas handicapée ! Avec mes prothèses, je peux suivre toutes les conversations, téléphoner, regarder la télévision. Qu'irais-je faire dans ton association ?

- On pourrait te conseiller dans ton choix d'appareillage, te faire éviter de payer plus cher que le prix normal, t'informer sur les progrès médicaux....

- Oh, pour tout cela, mon médecin ORL et mon audioprothésiste me suffisent largement. Non, vraiment, je suis désolée de te décevoir, mais je n'ai pas envie d'adhérer à ton association, aussi respectable soit-elle.

Mon amie est logique et je ne la blâme pas. Elle fait partie de ce que j'appelle les « sourds-bien-entendants », qui peuvent oublier et cacher leur surdité parce que cette surdité est bien traitée et ne les gêne pas. Cette amie n'a pas plus de raisons de se joindre à nous que j'en ai de m'affilier à une association d'aveugles ou malvoyants parce que je porte une paire de lunettes. Cette anecdote fait comprendre pourquoi les statistiques officielles, qui dénombrent près de 6 millions de Français atteints de déficience auditive, sont trompeuses. Cela fait aussi comprendre pourquoi nos associations de devenus-sourds et malentendants, en dépit de tous nos efforts, ne recrutent qu'une infime proportion des millions de déficients auditifs figurant dans les statistiques.

Actuellement, il reste des milliers de devenus-sourds et malentendants qui, contrairement au cas de mon amie, souffrent quotidiennement de leur infirmité, parfois de façon dramatique. Ceux-là ont besoin d'être accueillis, aidés, réconfortés, réadaptés et défendus.

L'ARDDS, et les autres associations de déficients auditifs, ont encore beaucoup à faire.

□ **René COTTIN**

Un dimanche à Versailles

La sortie du mois de mai de l'ARDDS aura lieu à Versailles, mais les préparatifs ont commencé dès le mois de septembre 2005.

Nicole Hameau m'a tout d'abord interrogée sur les principaux sites. Je lui ai envoyé une documentation sur les sites intéressants, mais en lui recommandant principalement les Grandes Eaux Musicales qui ont lieu d'avril à octobre les samedis et dimanches dans le parc du château. Je lui avais également parlé du marché Notre-Dame-de-Versailles, qui est, d'après le cuisinier Jean-Pierre Coste, paraît-il, le plus beau marché de France.

Rendez-vous a été pris, pour étudier la possibilité d'une éventuelle sortie du groupe. J'ai retrouvé avec joie Nicole à 11 h pile à la Gare « Versailles Rive Droite », et en route vers le marché. Je crois qu'elle n'a pas été déçue. Le marché de Versailles est piétonnier le dimanche, plein de monde, de familles avec leurs enfants, de musiciens qui jouent entre les étals. Il est situé en plein centre de Versailles et est constitué de quatre carrés (carré à la farine, carré à la viande, carré à la marée, carré aux herbes). Ces noms datent de l'ancien régime et j'apprécie qu'ils aient été gardés. A l'intérieur de ces quatre carrés qui ont été complètement restaurés, il y a le marché couvert, ouvert en permanence du mardi au dimanche et les mardis, vendredis et dimanches se tient le marché ouvert aux maraîchers de la région, aux volaillers, fromagers, marchands de champignons et à toutes sortes de commerces alimentaires. Les poissonniers (au nombre de cinq) et les bouchers ne se tiennent que dans le marché couvert. Le marchand d'épices a particulièrement séduit Nicole, et il faut dire que ça sentait merveilleusement bon.



Après cette première étape, retour à la maison pour nous restaurer et prendre des forces pour aller au Château. Et il en fallait des forces, car nous avions choisi malencontreusement un des derniers jours de canicule de l'année. La traversée de la cour d'honneur du château sous un soleil de plomb et sur des pavés faits peut-être pour les carrosses de Sa Majesté mais pas pour une vieille dame comme moi, a déjà été une épreuve. Mais enfin nous

sommes arrivées au pied du bassin de Latone et avons attendu, sagement assises sur les marches, que les jets d'eau se mettent en marche. Ensuite, ce fut une promenade à travers les différents bosquets mais nous avons un peu trop flâné et n'avons pas pu voir le bassin des Bains d'Apollon, qui est l'un des plus superbes. Nous avons malgré tout beaucoup apprécié le bassin de Latone, le bosquet de la Colonnade, le bosquet du Dauphin et le bosquet de l'Encelade, le bosquet de l'obélisque (superbe). En final, nous avons assisté, assises sur l'herbe, aux grandes eaux du bassin de Neptune.

Pour ceux que ce spectacle pourrait intéresser, je recommanderais plutôt d'y aller au printemps. Il fait moins chaud et les parterres de fleurs sont beaucoup plus beaux.

Bien sûr je suis toujours prête à vous donner des renseignements sur les différentes choses intéressantes à voir dans Versailles. Il y a entre autres, depuis deux ans, un spectacle équestre magnifique, tous les après-midi et l'on peut assister le matin dans les Grandes Écuries aux cours de l'école de dressage sous la houlette du célèbre Bartabas

■ Edith Kauffmann

• Visites guidées des jardins • de la Ville de Paris, en lecture labiale

• **Dimanche 19 mars à 15h** Le cimetière du Père Lachaise (20^e)

• **Vendredi 21 avril à 14h30** Le Parc Monceau (8^e)

• **Lundi 15 mai à 14h30** « Les rhododendrons en fleurs au parc floral » (bois de Vincennes)

• **Mercredi 7 juin à 14h30** « 10 000 rosiers en fleurs à Bagatelle » (bois de Boulogne)

• Renseignements : contact@ardds.org

VIZILLE : berceau de la révolution française ?



En visitant, sous la conduite de Jean-Pierre Loviat, le château de Vizille au cours du stage de lecture labiale, nous avons découvert un épisode méconnu de notre histoire.

Cet imposant château, dressé devant un grand parc propice aux promenades bucoliques, abrite un musée consacré à la Révolution française. Y sont rassemblées une collection de faïences de l'époque révolutionnaire et de nombreuses œuvres retraçant ces événements ou leurs résonances sur la scène européenne de l'époque ou ultérieure. Pour nombre d'entre nous, la révolution commence en 1789. C'est une de ces dates célèbres, comme 1515, qui appartient à l'Histoire événementielle. Mais quels sont ces ressorts historiques qui ont conduit à la réunion des États Généraux en 1789 ?

En 1774, date de l'avènement de Louis XVI, la France est le pays le plus peuplé d'Europe avec 26 millions d'habitants. Son rayonnement culturel est important, elle possède des colonies sucrières que jalouse l'Angleterre, dispose d'une armée et d'une flotte reconnues...

Malheureusement, en 1780, les comptes de l'État affichent un déficit énorme et la moitié des dépenses est consacrée au remboursement de la dette ! Les nobles, qui s'endettent en menant grand train à la Cour de Versailles, raniment de vieux droits féodaux tombés en désuétude et soulèvent contre eux la colère des paysans, des artisans, des commerçants... De très nombreuses « Jacqueries » éclatent (plus de 3000 révoltes ont été répertoriées depuis 1765). Pendant ce temps, les États-Unis d'Amérique se consti-

tuent (avec l'engagement militaire et financier français pour conquérir l'Indépendance, ce qui va accroître le déficit). Le 17 septembre 1787, la Constitution américaine est publiée. Aux Pays-Bas, en Autriche... des mouvements populaires vont tenter de « révolutionner » le pouvoir : les grandes idées portées par les philosophes du « Siècle des Lumières » se sont répandues, les publications de livres, de pamphlets, de journaux, n'ont jamais été aussi importantes. L'opinion publique est de plus en plus critique....

C'est dans ce climat que, en 1786, le Contrôleur Général Calonne (ministre des finances) propose un nouvel impôt foncier quelle que soit la qualité du propriétaire (y compris la noblesse !). Les notables (représentants la noblesse et le clergé) s'y opposent et Calonne est renvoyé... Mais son successeur reprend son idée et, en mai 1788, pour briser la résistance du Parlement, le pouvoir royal décide d'une réforme du droit des parlementaires qui se trouve ainsi réduit à leurs attributions judiciaires ! Or ces magistrats tiennent à garder leurs privilèges et se rebellent. Le Parlement est mis en vacance ! Mais la contestation gagne de nombreuses régions. Le 7 juin 1788, pour empêcher l'exil des parlementaires grenoblois, ordonné par le roi, la foule réunie pour le marché proteste et s'insurge, certains grimpent sur les toits et assaillent l'armée, avec pierres et tuiles : c'est « la Journée des Tuiles ». L'armée tire alors sur les manifes-

tants : 2 morts et une vingtaine de blessés sont relevés, mais les émeutiers obligent les parlementaires à reprendre leurs fonctions. Des bourgeois libéraux vont prendre la tête de ce mouvement populaire, baptisés « les Patriotes » : Barnave, avocat, Mounier, juge, et Périer, riche propriétaire, entre autres du château de Vizille. Ils réclament le rétablissement des parlementaires dans leurs fonctions, la convocation des États provinciaux et demandent à ce que les impôts soient soumis au vote des représentants du Peuple. Finalement, le commandant de Province acceptera que ces États provinciaux se réunissent en dehors de Grenoble (par peur d'un soulèvement populaire). Constitués de représentants du clergé (50), de la noblesse (165) et du tiers état (276), ils siégeront le 21 juillet 1788 dans la salle du Jeu de Paume (au nom prémonitoire !) du château de Vizille. Cette unique assemblée régionale reprend les requêtes des Patriotes de Grenoble, critique directement les ministres et réclame la tenue des États Généraux, non réunis depuis 1614 !

En août 1788, Necker, aux rênes du gouvernement, promet la tenue de ces États Généraux pour le 1^{er} mai 1789.

Barnave et Meunier rédigeront le fameux serment du Jeu de Paume. Barnave sera même élu président de l'assemblée en 1790, et sera guillotiné en 1793 sous la Terreur...

■ **Manuella Lefèvre**

Match Point de Woody Allen

Il était question d'aller voir « Le temps qui reste » de François Ozon au MK2 Quai de Seine à Paris 19^e car ce film (français) était, paraît-il, diffusé en version sous-titrée en français... dans le cadre d'une opération analogue à celle qui avait eu lieu l'an dernier au cinéma l'Arlequin (Paris 6^e). Malheureusement, la diffusion de l'information concernant cette projection a été tellement mal faite que nous l'avons ratée, comme la plupart des sourds de Paris et de sa région d'ailleurs, simplement parce que nous en avons été peu/mal informés. Un peu rageant ! Une question : à quoi cela sert-il de mettre en place un système d'accessibilité lourd et coûteux de ce type (sous-titrage et système d'audio-description pour déficients visuels) si on ne prévient pas les personnes visées afin qu'elles

puissent bénéficier de l'opération ? Un simple effet d'annonce ?

Je me suis donc rabattue sur une valeur sûre, à savoir le dernier Woody Allen. Chaque année en effet ce fameux réalisateur américain atypique sort un nouveau film. D'année en année ces cuvées qui se succèdent ne nous déçoivent que rarement. Le cru 2005, *Match Point*, ne déroge pas à la règle.

Cette fois-ci, l'action se déroule en Angleterre. C'est l'histoire d'un Rastignac moderne, assoiffé de réussite et de reconnaissance sociale : Chris Wilson. Celui-ci, jeune prof de tennis issu d'un milieu modeste, se fait embaucher dans un club huppé des beaux quartiers de Londres. Il ne tarde pas à sympathiser avec Tom Hewett, un jeune homme de la haute société avec qui il partage sa passion pour l'opéra. Très vite,



Chris fréquente régulièrement les Hewett et séduit Chloe, la sœur de Tom. Alors qu'il s'apprête à l'épouser et qu'il voit sa situation sociale se métamorphoser, il fait la connaissance de la ravissante fiancée de Tom, Nola Rice, une jeune Américaine venue tenter sa chance comme comédienne en Angleterre... On ne dévoilera pas ici la pirouette finale un peu inattendue de ce film fin et cynique. La plongée de Woody Allen dans le milieu de la haute société londonienne au détriment de ses habitués « bobos » new-yorkais, si elle surprend un peu au départ, produit un film subtil et non dénué de charme. À voir si vous en avez l'occasion.

■ Aline Ducasse

RUSH

La série RUSH produite en Grande-Bretagne en 2000 par Maverick Television pour Channel Four a constitué l'événement du festival « Retour d'Image »* qui s'est tenu du 25 novembre au 4 décembre 2005 au cinéma MK2 Bibliothèque à Paris.

RUSH a peu de chances de passer sur une chaîne de télévision française et restera une météorite perdue dans la galaxie du paysage audiovisuel européen. Je veux parler ici des quatre téléfilms britanniques de la série RUSH qui font les belles soirées, à une heure de grande écoute, sur une chaîne de télévision anglaise (Channel four). La série RUSH est l'exemple d'une télévision intelligente qui ose et sait ouvrir des portes et qui n'a pas peur de ses minorités. Le thème a rarement approché de si près la communauté sourde.

Il s'agit d'un groupe d'amis qu'on suit pendant leurs dernières années au collège puis pendant leur entrée dans la vie active. Ils sont tous sourds, répétant leur fierté sourde et se débattant avec

leurs problèmes de jeunes adultes. L'humour n'est jamais dérision, ils sont graves, drôles, tout simplement vivants.

RUSH n'a pas d'antécédent ni d'ancêtre. La formule séduit et c'est un tel succès que la série en est à sa quatrième saison. Le réalisateur, Ray Harrison Graham, est venu au festival « Retour d'Image » présenter ses quatre films. Il tient le rôle du père de Troy dans les quatre épisodes. RUSH sous-titré en anglais pour les téléspectateurs britanniques et en français par Titra Films pour la manifestation « Retour d'Image » a été un choc pour le public sourd. Les regards indiquaient bien la surprise des spectateurs médusés. Les différences indiquées dans RUSH sont de tout ordre, identitaires, sociales, sexuelles. Les

acteurs sourds sont tous devenus des comédiens professionnels et sont parfaits. RUSH, avec son goût évident pour les idées qui bougent, est devenu incontournable.

■ Guy Jouannet

* *Retour d'Image* est une association, animée par Diane Maroger réalisatrice et monteuse de cinéma, créée en 2003. L'objectif principal est de développer une réflexion collective sur les enjeux de la représentation des personnes en situation de handicap, à travers un choix d'œuvres cinématographiques figurant un ou des personnages handicapés. *Retour d'Image* organise un festival biennal et des séances ponctuelles accompagnées de débats.



L'enfant sauvage

Le samedi 4 février 2006, l'ARDDS a organisé en collaboration avec l'association ACTIS une projection exceptionnelle de « L'enfant sauvage » (1969) de François Truffaut en version sous-titrée.

Cette projection était gratuite, ouverte à tous et a eu lieu à la mairie du 9^e arrondissement de Paris. Plus de 200 personnes sont venues : des sourds majoritairement, venant de tous les horizons (sourds de naissance, devenus-sourds, signeurs ou oralisés), tous ravis de pouvoir voir ainsi pour une fois un bon vieux film français, mais aussi des entendants, fans du cinéma de François Truffaut, venus profiter du spectacle également.

« L'enfant sauvage » est l'histoire de Victor, de l'Aveyron : un enfant recueilli à la fin du 18^e siècle, à l'âge de 11/12 ans et qui avait grandi seul dans la

forêt. Apparemment sourd/muet il sera placé dans un premier temps à « L'Institution pour sourds-muets de Paris » (actuellement L'INJS) pour être ensuite accueilli par le docteur Itard, interprété par François Truffaut lui-même, et sa gouvernante, M^{me} Guérin. Le docteur Itard entreprend avec persévérance de faire l'éducation de Victor et arrivera petit à petit à lui faire manifester un peu sa conscience, son intelligence et sa sensibilité. Mais par moments, il se demande si l'obstination qu'il met à vouloir intégrer Victor dans la société est bien légitime. Il ne s'agit plus de grimper aux arbres mais d'être « bien

élevé »... C'est un film fort et profond qui, malgré son austérité de premier abord, nous interpelle sur les thèmes de la différence, l'éducation de l'enfant et la condition humaine.

C'est avec l'aide de plusieurs personnes et institutions que Brice Meyer-Heine, responsable de l'opération, a pu mener à bien ce projet, qu'ils en soient tous ici vivement remerciés. Entre autres la mairie du 9^e qui nous a permis de bénéficier d'une belle grande salle, l'INJS (Institut National des Jeunes Sourds - St Jacques -) qui nous a ouvert ses portes par l'intermédiaire de M. Albinhac, directeur des études, et l'UNISDA et son président Jérémie Boroy qui a accepté de cofinancer l'opération et de nous aider à rendre celle-ci accessible à tous. En effet boucle magnétique, vélotypie (transcription écrite en direct) et interprète en Langue des Signes ont permis à tous les spectateurs de saisir les discours respectifs de Brice Meyer-Heine, l'organisateur, qui a introduit la séance et de Guy Jouannet, journaliste spécialiste du cinéma français et éducateur de jeunes sourds, qui a présenté le film et répondu aux questions.

Cette projection a réuni de très nombreuses personnes, membres d'associations de la quasi-totalité des associations franciliennes de sourds et malentendants, et des personnes n'appartenant à aucune association, cela dans le double but de voir ou revoir un chef-d'œuvre de notre cinéma, mais également, de manifester notre volonté que des copies de films français soient systématiquement sous-titrées en français.

Agé de 81 ans Jean Gruault est encore en activité. Il écrit actuellement un scénario sur la « Séquestrée de Poitiers », histoire d'une femme qui a été découverte le 23 mai 1901, dans une maison bourgeoise et qui vivait, couchée sur un lit au milieu d'immondices, dans une chambre obscure aux volets cadenassés. « L'enfant sauvage », « Adèle H. », « La séquestrée de Poitiers » sont tous des

personnages aux destins marquants et tragiques. Mais pour Jean Gruault son meilleur scénario reste celui qu'il a écrit pour le film de Jean Resnais « Mon oncle d'Amérique », scénario qui lui a été inspiré par l'œuvre d'Henri Laborit, grand père d'Emmanuelle Laborit et célèbre théoricien du comportement humain.

□ Brice Meyer-Heine



Jean Gruault scénariste de *L'enfant sauvage* a reçu Brice Meyer-Heine et Guy Jouannet dans son bureau, au milieu de ses livres.

□ Aline Ducasse

Les musées de la Ville de Paris

Ils proposent des activités culturelles individuelles aux personnes sourdes et malentendantes en LSF et lecture labiale

Mars 2006

Musée d'Art moderne Visite en lecture labiale *Exposition Pierre Bonnard* Tous les dimanches à 11h30
Contact Marie-Josèphe Bérengier | Fax 01 53 67 40 70 | Mél : marie-josephe.berengier@paris.fr | Tél. : 01 53 67 40 95

Musée Carnavalet Visite-conférence en lecture labiale *Les différents visages de Paris de l'Antiquité au XX^e siècle* Mardi 14 mars à 10h (1h30)
 Sans réservation Samedi 25 mars à 15h30 (1h30)
Contact Eric Barnaud | Fax : 01 44 59 58 07 | Mél : eric.barnaud@paris.fr | Tél. : 01 44 59 58 32

Pavillon des Arts Visite-conférence en lecture labiale *Autour des Halles Découverte, à travers la visite des monuments du quartier des Halles, des aléas de son histoire* Consulter le musée
 - Avec réservation
Contact Emilie Verger | Fax : 01 40 28 93 22 | Mél : pascale.lorin@paris.fr | Tél. : 01 42 33 82 50

Petit Palais Visite en lecture labiale *Le Petit Palais redécouvert* Vendredi 10 mars à 14h (1h30)
 Avec réservation
Contact Fabienne Cousin | Fax : 01 53 43 40 53 | Mél : fabienne.cousin@paris.fr | Tél. : 01 53 43 40 38

Avril 2006

Musée d'Art moderne Visite en lecture labiale *Exposition Pierre Bonnard* Tous les dimanches à 11h30
 Sans réservation
Contact Marie-Josèphe Bérengier | Fax 01 53 67 40 70 | Mél : marie-josephe.berengier@paris.fr | Tél : 01 53 67 40 95

Maison de Victor Hugo Visite-conférence en LSF *L'Homme qui rit* Samedi 8 avril à 14h (2h)
Contact Inga Walc-Bezombes | Fax : 01 42 72 06 64 | Mél : inga.walc-bezombes@paris.fr | Tél : 01 42 72 87 14

Bon appétit !

Pour ce printemps, je vous propose une recette librement inspirée du tajine de poissons, en version simplifiée et dont vous pouvez choisir les proportions suivant le nombre de convives.

Épluchez, lavez et coupez les pommes de terre en rondelles d'un demi-centimètre d'épaisseur. Étalez-les dans un plat à four, en une couche.

Salez et poivrez légèrement.

Ajoutez les gousses d'ail.

Ajoutez les filets de poisson.

Salez et poivrez à nouveau.

Ajoutez les épices et la coriandre ou le persil haché.

Posez ensuite les rondelles

d'oignon, puis celles de citron (pépins enlevés) et enfin celles de tomates. Arrosez copieusement d'huile d'olive, ajoutez un petit verre d'eau, salez et poivrez légèrement.

Couvrez le plat et mettez au four th 7-8, jusqu'à ce que les pommes de terre soient fondantes sous la pointe du couteau.

On peut « mouiller » avec du court-bouillon pour poissons.

L'été, je remplace les pommes de terre par des courgettes et j'ajoute des poivrons aux tomates.

■ **Manuella Lefèvre**

Tajine de poissons

Préparation 15 min

Ingrédients :

Des filets de poissons (ou des morceaux de poissons dont on a ôté les arêtes)

Des pommes de terre

Des oignons, du citron non traité, des tomates coupés en rondelles

Un bouquet de persil ou de coriandre

Sel, poivre

Et toutes les épices que vous aimez : céleri, paprika, curcuma, fenouil, piment doux ou fort...



75 ARDDS nationale
Siège et section parisienne
Responsable :
Aline Ducasse
 75 rue Alexandre-Dumas
 75020 Paris
 contact@ardds.org
 www.ardds.org

Bulletin 2006 Adhésion/Abonnement

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Fax :

E-mail :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Tarifs adhésion 2006

Cotisation ARDDS : **12 euros**
 (déductibles fiscalement)

Abonnement La Caravelle : **12 euros**
 (4 numéros par an)

Abonnement professionnel : **25 euros**
 (facture ou reçu fiscal fourni)

Je fais un don supplémentaire de :

Total chèque : à l'ordre de ARDDS

Désire une facture (pour les professionnels) :

☐ Oui ☐ Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :
 (enveloppe timbrée à joindre)

☐ Oui ☐ Non

Date :

Signature :

Conformément à la réglementation, la cotisation et l'abonnement sont indépendants. La cotisation ne comprend pas l'abonnement qui est facultatif.

Nos sections & activités

38 ARDDS 38 – Alpes
Responsable :
Anne-Marie Choupin
 29 rue des Mûriers
 38180 Seyssins

Permanences :

1^{er} lundi du mois de 17h à 18h30
 à l'URAPEDA, 5 place Hubert
 Dubedout à Grenoble
 3^e lundi du mois
 de 14h30 à 16h30 au Centre de
 Prévention des Alpes 3, place de
 Metz à Grenoble ;
 Renseignements :
 Tél./Fax : 04 76 49 79 20
 ardds38@wanadoo.fr

44 ARDDS 44
Loire – Atlantique
Responsable :
Huguette Le Corre
 4 place des Alouettes
 44240 La Chapelle-sur-Erdre
 Fax : 02 40 93 51 09

Accueil

Réunion amicale le 2^e samedi
 du mois, de 14h30 à 18h30

75 ARDDS 75
Accueil
 Jeudi de 14h à 18h (hors
 vacances scolaires zone C)
 75 rue Alexandre-Dumas
 75020 Paris

Séances d'entraînement à la lecture labiale

Jeudi de 14 à 16 heures
 (Hors vacances scolaires zone C)
 75 rue Alexandre-Dumas
 75020 Paris

Sorties

Un samedi par mois
Nicole Hameau
 7 rue des Rigoles – 75020 Paris
 Fax : 01 44 62 63 24
 sorties@ardds.org

Loisirs

Les 2^e et 4^e mardis du mois
 de 14h à 18h
 (Hors vacances scolaires zone C)
 44 bd des Batignolles
 75008 Paris
 Tél. : 01 46 42 50 32
Gisèle Peuron
 Tél. : 01 42 08 75 97
 Fax : 01 44 84 02 50
 Minitel : 01 44 84 02 50

46 ARDDS 46
Lot
Responsable : Monique Asencio
 Espace Associatif Clément-Marot
 46000 Cahors
 nadin.michele@wanadoo.fr

56 ARDDS 56
Bretagne – Vannes
Responsable : Pierre Carré
 106 avenue du 4-Août-1944
 56000 Vannes
 Tél./Fax : 02 97 42 72 17
Accueil
 Réunion amicale le mardi
 à partir de 17 heures
Maison des Associations
 6 rue de la Tannerie
 56000 Vannes

Lecture labiale

Mardi à partir de 17 heures
Maison des Associations
 6 rue de la Tannerie
 56000 Vannes
 Lundi à 15 heures, **salle Argoat**
 Maison-Mère des Frères
 56800 Ploërmel

57 ARDDS 57
Moselle – Bouzonville
Responsable : Gustave Fegel
 Maison Sainte-Croix
 57320 Bouzonville
 Tél./Fax : 03 87 57 99 42
 Permanence le 1^{er} jeudi
 du mois
Mairie de Bouzonville,
 14h à 15h
 Rencontre et partage le 1^{er} lundi
 du mois
Espace S^{te}-Croix, 17h15

64 ARDDS 64
Pyrénées
Responsable : René Cottin
 Maison des Sourds
 66 rue Montpensier
 64000 Pau
 Tél./fax : 05 59 81 87 41
 Réunions et cours de lecture
 labiale bimensuels

Nouveau !

Et n'oubliez pas de venir sur le site
 de l'ARDDS : **www.ardds.org**
 informations
 sur l'actualité du monde sourd
 et sur la vie de l'ARDDS.
 Webmaster : Aline Ducasse
 site_internet@ardds.org